

décembre
2004

Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville

archéologie n° 5

Sommaire

À la différence
des arbres,
les vestiges
archéologiques ne
repoussent pas
page 2

Les fouilles
du boulevard
Chasles
pages 4 à 7

L'information du
public.
Qui fait quoi ?
page 8

ISSN 1769-8146

Fanny et Bastien à la découverte du temps passé (suite).

Résumé du numéro précédent :
L'archéologie est une discipline scientifique. Elle a forgé des méthodes qui lui sont propres pour l'aider à déchiffrer les pages de mémoire enfouies dans la terre. Lorsque l'archéologue conduit une fouille, il remonte le temps, strate après strate. Il fouille d'abord la couche archéologique la plus récente pour mettre au jour celle qui se trouve dessous, et qui est, par conséquent, la plus ancienne.



Une publication du Service Archéologie de la Ville de Chartres et de l'Inrap.

À la différence des arbres, les vestiges archéologiques ne repoussent pas.

Où l'on découvre que l'archéologue numérote tout ce qu'il trouve. Pour trouver il faut bien connaître ce que l'on cherche.

Un numéro pour chaque strate

Bastien : Tu vas photographier la couche noire !

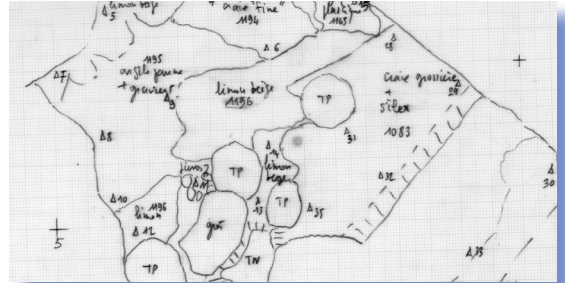
L'archéologue : Oui, je pourrais, mais nous ne prenons pas des photos de toutes les couches, seulement les plus importantes. Cette couche va être dessinée sur un plan et décrite dans une fiche d'unité stratigraphique, par exemple : "Terre végétale noire meuble, blocs de silex, fragments de poteries rouges, ossements animaux, charbon de bois, épaisseur moyenne 8 cm". Et je vais lui donner un numéro.

Bastien : Un numéro à une couche de terre !



Photographie d'un secteur de fouille montrant des trous de poteaux associés à un bloc de pierre constituant un seuil de porte.

L'archéologue : Oui, nous avons cette habitude, que nous appelons l'enregistrement, de donner des numéros à tout ce que nous observons, les couches, les murs, les trous, les tombes, les objets, etc. Et ces numéros sont bien utiles



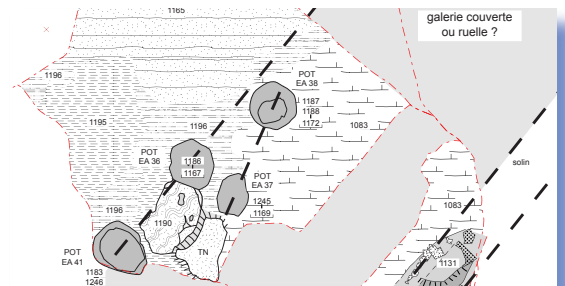
Exemple de relevé archéologique du secteur photographié : le contour des couches archéologiques numérotées est dessiné sur un calque à l'échelle 1/20e.

puisqu'ils nous servent d'aide-mémoire après la fouille, lorsque nous rédigeons notre rapport.

Fanny : Et les murs, tu les enlèves aussi pour voir ce qu'il y a dessous ?

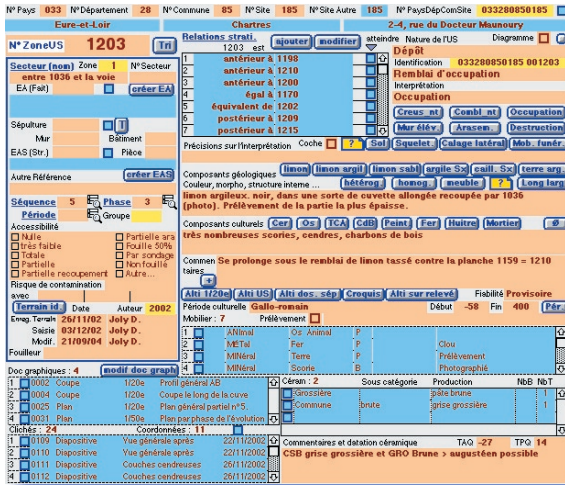
L'archéologue destructeur de vestiges

L'archéologue : Oui, nous enlevons tous les vestiges. Quand le parking sera en construction il ne restera aucun vestige archéologique. C'est



Mise au net, grâce à un logiciel de DAO, du relevé de fouille pour le secteur correspondant. Seules les couches archéologiques contemporaines sont représentées.

pour cette raison que nous devons prendre des précautions, décrire les couches précisément, prendre des photos, faire des plans. Un site archéologique ne se fouille qu'une fois et c'est l'archéologue lui-même qui le détruit, au fur et à mesure qu'il fouille.



Exemple d'enregistrement stratigraphique dans une base de données informatisée. À un numéro de couche, ici 1203, sont rattachés automatiquement de multiples renseignements (photos, objets, documents graphiques, poteries, etc.) provenant d'autres fichiers.

Fanny : Mais on voit quand même des vestiges dans d'autres villes ! À Vaison-la-Romaine, au milieu de la ville actuelle, on peut visiter des maisons qui ont deux mille ans.

L'archéologue : Ah ! Évidemment, si tu choisis Vaison-la-Romaine ! Mais la plupart des vestiges de Chartres n'ont pas cette importance, et surtout ne sont pas si bien conservés. Il faut découvrir des constructions en bon état et qui présentent un caractère exceptionnel (comme le ravelin des Épars) pour décider de ne pas les détruire. Et cette décision a un coût. Il faut trouver l'argent pour les restaurer, les faire visiter, etc.
Bastien : Et comment sais-tu que

tu ne vas pas trouver ici, place des Épars, des vestiges exceptionnels ?

Comme la fourmi, l'archéologue est prévoyant

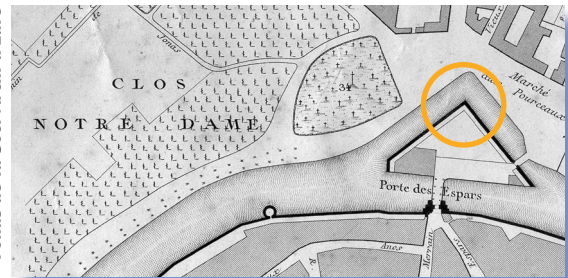
L'archéologue : Parce que nous sommes prévoyants. Avant de commencer la fouille, nous avons entrepris deux démarches pour avoir une idée des vestiges conservés sous la place. Lesquelles, à votre avis ?

Bastien : Tu as lu des livres d'histoire à la bibliothèque.

Fanny : Tu as regardé les plans anciens.

L'archéologue : Gagné tous les deux, mais cela n'était pas suffisant. D'abord parce que nous n'avons pas de plan pour l'époque romaine et pour la plus grande partie des périodes postérieures. Les plans de Chartres les plus anciens remontent au XVIIIe siècle et ils sont souvent imprécis et incomplets. Ensuite, les livres sur

Fonds de la Soc. Arch. d'Eure-et-Loir.



Extrait du plan de Chartres en 1750 (secteur Épars - Chasles) restitué en 1860. Le cercle indique la partie conservée dans le parc de stationnement.

l'histoire de Chartres sont eux aussi très incomplets parce que les textes anciens sont rares. Qui aurait bien pu nous renseigner en dehors des plans et des textes ?

Bastien : euh ..., des archéologues, non ?

Rendez-vous au prochain numéro pour la suite des découvertes de Fanny et Bastien.

Les fouilles du boulevard Chasles.

Les fouilles sur la place des Épars se sont achevées au mois d'août et se sont déplacées vers l'hôtel des Postes et sur le boulevard Chasles. À cet endroit, les vestiges antiques ont été très arasés. La plupart des sols anciens ont disparu et subsistent seulement les voies empierrées, les fondations profondes, les caves et les fosses comblées, qui témoignent de la présence d'habitations.

De nouvelles voies empierrées

Comme dans la plupart des villes gallo-romaines, *Autricum* (Chartres) est quadrillée par un réseau de rues implanté selon deux directions perpendiculaires entre elles. La particularité de la capitale carnute est de disposer de deux réseaux différents. Le

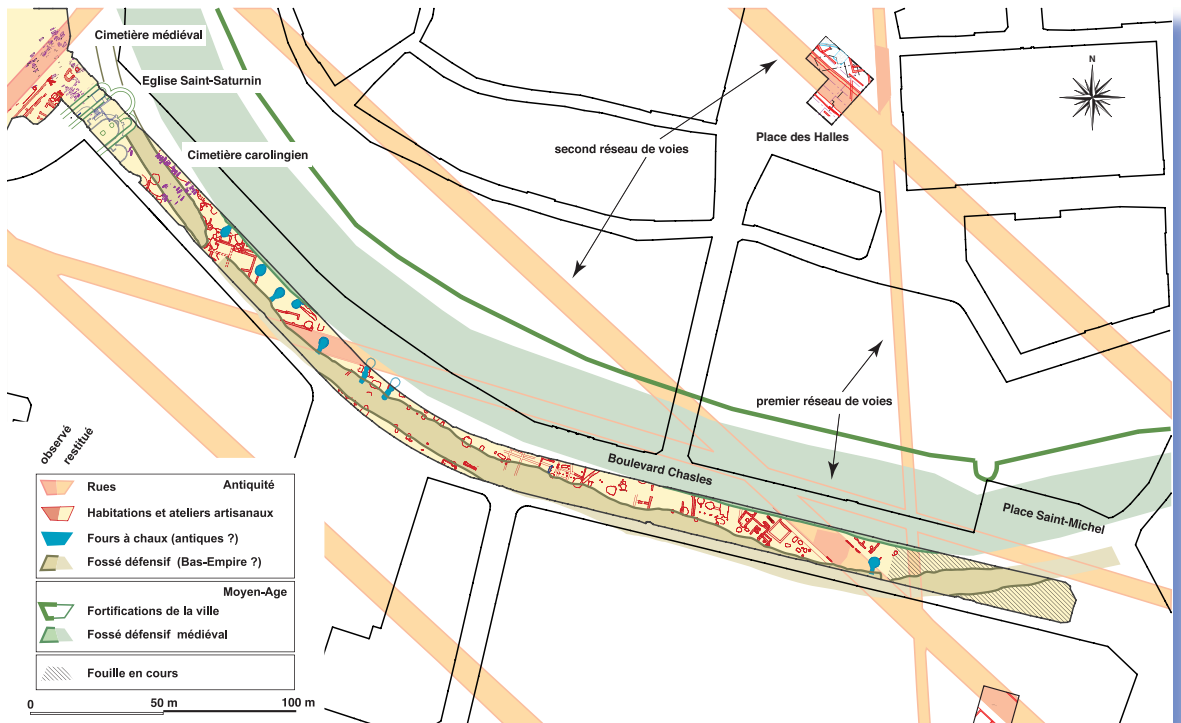
premier, sans doute le plus ancien, suit approximativement les points cardinaux. Le second est incliné à 45° par rapport aux points cardinaux. Il a été reconnu sur de nombreux sites et a présidé à l'installation d'un grand nombre de constructions antiques. Sur le chantier "Cœur de ville", les voies mises au jour sur la place des Épars, appartiennent à ce réseau. À l'emplacement du boulevard Chasles, passaient deux nouvelles voies empierrées, l'une appartenant au premier réseau, l'autre en rapport avec le second.

Des caves avec soupirail



La fouille du boulevard Chasles vue en direction du sud-est. Les pointillés marquent l'emplacement de la voie empierrée du premier réseau (cf. plan p. 5). Au dessus, une cave avec soupirail recouverte par un mur postérieur. Détail du plancher en bois de la cave (p. 5).





Plan général des vestiges. Remarquer les réseaux de voies empierrées antiques et les deux fossés parallèles.



De nombreuses maisons, souvent dotées de caves, sont bâties le long de ces rues. L'une d'elles était

dotée d'un plancher en bois posé sur lambourdes, qui a brûlé lors d'un incendie. Dans une autre, les poutres qui soutenaient le plafond de la cave étaient posées sur des meules à grain usagées.



Vue générale d'une maison avec caves et détail des meules réutilisées comme supports de poteaux. Les récipients de stockage ont laissé leurs empreintes en creux dans le sol en terre battue (dans l'angle gauche, en particulier).

Des maisons d'artisans

Au II^e s., l'une des maisons est associée à un atelier de fabrication d'objets en os (cuillères et épingles ratées, ci-contre). Une autre a été le siège d'une activité de tissage, comme en témoigne une série de pesons en terre cuite.



Fragments d'os animaux et ratés de fabrication de cuillères et d'épingles rejetés dans le comblement d'une cave.

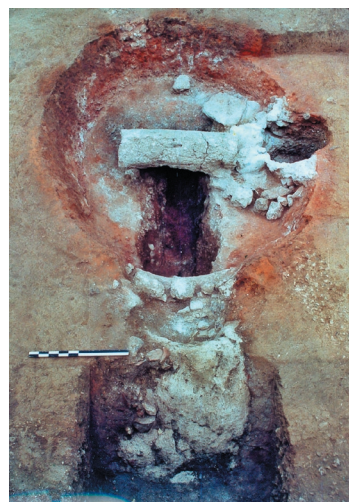
Produire de la chaux pour reconstruire

Une activité artisanale de production de chaux, représentée par sept fours, succède aux

Qu'est-ce que la chaux ?

La chaux résulte d'un processus physico-chimique de transformation des roches calcaires sous l'effet de la chaleur. La calcination se réalise dans des fours, où l'on entretient un feu à flammes vives et longues.

Comment fonctionne un four à chaux ?
Un four se compose en général de trois parties : le laboratoire, l'alandier et la fosse d'accès. Dans le laboratoire, sur une sole constituée de gros blocs, sont déposées les pierres calcaires destinées à la cuisson. L'alandier voûté est l'endroit où se développe le foyer. La fosse d'accès est utilisée par le chauffournier pour l'alimentation du brasier.



Trois étapes de la fin d'utilisation d'un même four à chaux : 1 - La grosse pierre à l'entrée de l'alandier pourrait être le "bouchon" de fermeture du four lors de la dernière cuisson. 2 - Des blocs calcaire sont rejetés dans l'aire de chauffe. 3 - De la chaux pulvérulente les recouvre et scelle définitivement le four.

habitations. Ce changement d'activité semble faire suite au premier incendie de cette partie de la ville (vers 100/125 ap. J.-C. cf. Petit Journal des fouilles n° 4) et pourrait résulter de la nécessité de reconstruction des bâtiments.

Après la cuisson

Lorsque le four s'est refroidi, on en extrait les blocs de "chaux vive", pour les plonger dans des bacs dans lesquels elle va "s'éteindre". La chaux éteinte, pâteuse, est par la suite mélangée au sable et à l'eau pour former le mortier de chaux.

Tous les fours observés sont circulaires et mesurent en moyenne 3,50 m de diamètre. Le laboratoire est conservé sur une hauteur de 1,00 m. La fosse d'accès, dans le prolongement, de l'alandier est plus profonde. La structure porteuse se compose de blocs de calcaire provenant d'édifices détruits (grand appareil et moellons). Certains fours conservaient encore une partie de leur charge à cuire.

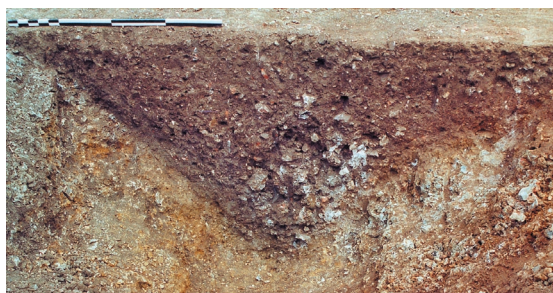
Un ancien fossé parallèle à celui du XII^e siècle

Sur toute la longueur du boulevard, les vestiges antiques sont recoupés par un fossé d'environ 10 m de large, qui est parallèle à l'ancienne enceinte fortifiée de la ville édifiée à partir de 1182. Les fragments de poteries contenus dans les terres qui le comblent sont datés de la fin de l'époque romaine (Bas-Empire).



De plus, certaines sépultures, qui sont attribuées à la période carolingienne (IX^e-X^e siècles) sont installées dans le remblai de ce fossé.

Il semble donc que ce fossé puisse être très ancien et largement antérieur au système défensif médiéval. Le parallélisme des deux fossés amène cependant à poser une question : comment un tel dispositif a-t-il pu subsister dans l'espace urbain pendant une aussi longue durée ?



À gauche et ci-dessus, coupe dans le fossé montrant son profil en V. Au-dessus, vue générale d'un tronçon du fossé recoupant les vestiges antiques.



Le parc de stationnement souterrain du projet Cœur de Ville occupe environ 15 000 m² à l'emplacement d'une partie de la ville gallo-romaine, médiévale et moderne. Pour découvrir deux mille ans d'histoire, des recherches archéologiques se déroulent, avant sa construction, sur toute l'emprise du parc de stationnement.

L'information du public

- Face à la place des Épars, rue Delacroix, des panneaux indiquent les objectifs des recherches et en exposent les premiers résultats.
- Le Petit journal des fouilles explique les principes de l'archéologie et les méthodes mises en œuvre pour déchiffrer les "archives du sol". Il présente aussi les principaux apports de la recherche dans le contexte de l'histoire urbaine.
- Sur le site internet de la Ville de Chartres (www.ville-chartres.fr) sont consultables les premiers numéros du Petit Journal de fouille.
- Une exposition sera ouverte dans les nouveaux locaux du Service Archéologie (1, rue de l'Étroit-Degré, face à l'entrée de la cathédrale) à la fin du mois de juin 2005. Seront présentés des objets issus de la fouille et de premières hypothèses d'interprétation des vestiges.
- La phase d'étude des données recueillies durant la fouille devrait s'achever à la fin de l'année 2006.

Journées Internationales
du Patrimoine - 18 et 19
septembre 2004 : près
de 2 000 visiteurs !



Qui Fait Quoi ?



L'État

Le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) a pour mission d'inventorier, d'étudier, de protéger et de conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche archéologique. Il s'assure de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Ministère de la Culture (Préfet de région - Direction régionale des Affaires Culturelles - Service régional de l'Archéologie) a prescrit une fouille archéologique préventive à l'emplacement du futur parking et une surveillance de travaux lors de la réalisation des réseaux.



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Son rôle est patrimonial et scientifique. Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, l'Inrap, assisté du Service municipal d'Archéologie, a en charge la conduite scientifique et technique de la fouille, l'étude des données et la publication des résultats.



La Ville de Chartres

La Ville de Chartres est le maître d'ouvrage du projet Cœur de Ville. À ce titre, et conformément à la loi, elle finance les recherches archéologiques. Le Service municipal d'Archéologie apporte une collaboration scientifique (problématique de recherche, détachement de personnel, informatisation des données) et technique (traitement et inventaire des objets). Jusqu'en mai, il enregistre les vestiges recoupés par les tranchées de détournement des réseaux. Il permet au public et aux scolaires de découvrir et de comprendre les résultats de fouilles.